Association Conservatrice

La salle de l'association conservatrice de Montreal, au château Ramezay, était plus que bondée hier soir, à l'occasion de la réception offerte à sir Hector Langevin. La foule trop nombreuse pour pouvoir toute y trouver place avait dû se masser dans les chambres attenantes et les corridors. Dans la salle même de l'association on remarquait entre autres l'honorable M. Laviolette, l'honorable M. Starnes, l'honorable M. Rolland, l'honorable M. Lacoste, MM. R. White, J. L. Archambault, Joseph Tassé, Emmanuel Tassé, J. J. Curran, M. P., Nolan de Lisle, l'échevin Rolland, l'échevin Archibald, J. Henderson, F. Vanasse, M. P., W. O. Rafferty, Labelle, M. P., l'échevin Jeannotte, l'échevin P. Kennedy, l'échevin Tansey, J. E. Ouimet, Joseph Loranger, J. O. Villeneuve, M.P.P, Eusèbe Senécal, Dr S. Lachapelle, D. Morris, etc.

Vers huit heures et demie, sir Hector Langevin et l'honorable M. Chapleau entrèrent dans la salle, au milieu d'acclamations enthousiastes.

M. Benoit, président de l'association conservatrice, présenta à sir Hector Langevin l'adresse suivante :

A sir Hector Louis Langevin, membre du Conseil Privé, Compagnon du Bain, Commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George, Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand et Ministre des Travaux Publics, à Ottawa.

Honorable Monsieur,

L'Association conservatrice de Montréal est heureuse de vous souhaiter la bienvenue et vous remercie, bien cordialement, de l'honneur que vous lui faites par votre presence, ici, ce soir.

Nous sommes d'autant plus sensibles à cet honneur qu'il comporte un temoignage tout particulier de sympathie et d'estime, une reconnaissance flatteuse de nos modestes travaux, et de notre humble dévoument à nos chefs politiques.

Quoiqu'imparfaitement organisée, nous croyons que l'Association a rendu de précieux services au parti ; solidement assise, elle devra en rendre de plus grands encore.

Pour atteindre son but, réaliser ses destinées, elle compte sur votre puissant concours, sur votre bienveillante protection.

En vous présentant nos hommages, nous faisons les vœux les plus ardents pour la conservation de votre santé, afin que le grand parti conservateur, auquel nous sommes toujours fiers d'appartenir, puisse, longtemps encore, bénéficier des talents dont la divine providence vous a doué, et qui se révèlent si avantageusement sur notre horizon politique.

Je suis, Monsieur, votre dévoué,
H. A. N. MONTPETIT,
Secrétaire.
E. E. BENOIT,
Président.

M. E. J. Bédard, donna ensuite lecture d'une adresse de la part du "Junior Conservative Club", dont il est le secrétaire. Cette adresse était accompagné d'une magnifique corbeille de fleurs offerte par le club.

Sir Hector Langevin répondit à peu près en ces termes :

Discours de sir Hector Langevin

M. le président et messieurs,

Quand j'ai reçu l'autre jour votre invitation, à Ottawa, de me rendre ce soir aux salles de votre association, je dois vous dire que je m'en suis réjoui. Je me suis rappelé qu'il y a trente ans j'étais à Montréal, citoyen de Montréal, et que j'avais donné mon humble part de contribution à la prosperité de cette ville et du pays. Je me suis dit que je rencontrerais ici quelques-uns de ces hommes, avec lesquels je travaillais alors, pas tous, car beaucoup sont morts, mais leurs enfants restent qui nous aident et nous maintiennent au pouvoir.

Je suis heureux de rencontrer les membres de l'association conservatrice de Montréal. Je savais que cette institution avait déjà donne d'excellents resultats dans les luttes politiques et qu'elle est appelée à faire encore plus dans l'avenir, et j'aimais à faire plus ample connaissance avec elle. Parmi les anciens, qui sont restés de l'époque dont je vous parlais tout à l'heure, je vois ici le jeune sénateur Rolland, que sa nouvelle dignite semble rajeunir. Il est reste pour nous montrer ce qu'étaient les hommes il y a cinquante ans, et prouver aux jeunes que les anciens n'étaient pas à mépriser. Aux côtes de ce vétéran, je suis heureux de voir réunis des conservateurs de tous les âges, representant les diverses nuances de la population, je ne veux pas dire nuances politiques, mais nuances d'âges, car les mêmes principes unissent tous les membres de cette association, je devrais dire de notre association, car l'association conservatrice de Montréal est la notre. Tous ses membres ont une mission importante à remplir : ils nous maintiennent au pouvoir par leurs votes, par leurs discours, leur travail et leur energie. Les jeunes comprennent, j'en suis convaincu, l'importance de la discipline dans ce travail commun. C'est aux chefs de diriger, de commander, car eux ont leurs vues d'ensemble, eux ont l'expérience.

Dans les luttes politiques, il ne faut pas se laisser aller au degoût, au découragement. Tout n'est pas rose en politique ; il y a des déboires, des jours de deuil, mais aussi il y a des jours de gloire, de triomphe et de rejouissance. En 1878, nous nous sommes réjouis, après quelques années de luttes, du resultat des elections generales. Sir John et moi, nous avons été battus, mais le parti était au pouvoir, le peuple avait compris que ses destinées entre les mains de sir John étaient entre bonnes mains.

Un autre plaisir pour moi, ce soir, est de rencontrer ici plusieurs députés locaux et fédéraux. Un bon nombre que j'ai vus, m'ont exprimé le regret de ne pouvoir se rendre à cette demonstration. Tous veulent montrer que, dans l'occasion, il faut serrer les rangs. Pas de division, c'est la ruine de toute institution. S'il survient des difficultés entre nous, députés du peuple, il faut les oublier, car nous avons tous les mêmes principes, les mêmes aspirations.

Je suis heureux d'y rencontrer un de mes collègues, l'honorable M. Chapleau, venu ici comme membre de l'association conservatrice de Montréal, comme député et comme ministre de la couronne. Je suis convaincu que sa présence ici, démontre que toutes les histoires faites depuis des mois et des années ne sont que des racontars. Il ne faut pas croire que, parce que nous sommes ministres du même gouvernement, nous aurons toujours les mêmes opinions sur toutes les questions. Nous sommes là pour discuter, échanger nos vues, et finalement nous entendre sur les mesures à prendre. Le fait que les mesures du gouvernement passent suffit pour prouver à l'evidence que les ministres sont d'accord. Quand il y a mesintelligence entre les membres d'un gouvernement, il ne subsiste pas. L'existence même du gouvernement est la preuve de l'entente qui règne entre ses membres.

D'ailleurs pourquoi, nous, ministres bas-canadiens, nous diviserions-nous ? Serait-ce pour perdre l'influence que nous avons dans le gouvernement. La population, le parlement a confiance en nous. Ce serait folie de nous diviser. Il doit être bien compris qu'il y a entente dans le gouvernement et que les ministres canadiens sont d'accord. J'espère que ces quelques explications mettront fin à ces racontars qui nuisent aux intérêts de notre province et du gouvernement.

Ce gouvernement, vous l'appuyez parce qu'il a votre confiance et que ses mesures ont reçu votre approbation. Il avait promis de protéger les industries nationales et en arrivant au pouvoir, il a adopté la politique de protection, qui nous a donne la prospérité d'aujourd'hui. En présence de cette prospérite, il est étonnant qu'il se trouve des gens pour prêcher l'union commerciale avec les Etats-Unis. Cette union serait l'abandon de notre position indépendante vis-à-vis des Etats Unis, la perte du lien colonial et de la protection que l'Angleterre nous accorde sur tous les points du globe. Il est bon pour quelques étrangers de dire que l'union commerciale nous apportera une grande prospérité. Mais nos industries sont à l'état d'enfance. La prudence nous conseille de faire d'abord ce qu'on a fait aux Etats-Unis et en Angleterre et de protéger notre faiblesse, sauf à modifier plus tard notre politique suivant les circonstances. Notre histoire jure contre la rupture du lien colonial, nous avons toujours lutté contre l'absorption de notre pays par les Etats-Unis. En 1775 et en 1812, nos ancêtres ont versé leur sang pour conserver le Canada à l'Angleterre. Ce sang aurait il été versé inutilement et allons-nous aujourd'hui, sans lutte, détruire le travail de tant d'années ? L'Angleterre ne nous a-t-elle pas protégés et son drapeau qui nous abrite n'est-il pas une puissante garantie de la conservation de nos droits.

Le peuple vient d'ailleurs de se prononcer contre cette utopie de l'union commerciale. Dans Haldimand, la question a été posée carrément aux électeurs et ils ont élu le candidat du gouvernement. Hier, à Victoria, notre candidat, M. John A. Macdonald, a été élu par une éclatante majorité. La encore le peuple s'est prononcé contre l'union commerciale. Nous avons donc raison de croire qu'il est avec nous.

En terminant, je dois remercier spécialement l'association conservatrice de Montreal de l'invitation et de l'adresse qu'elle m'a présentée. Vous vous réjouissez, messieurs, de ce que ma sante s'est améliorée. J'espere qu'elle me permettra de servir encore longtemps les interets du pays. Il y aura trente ans le trente et un décembre prochain que je suis membre du parlement. Tout ce temps, j'ai fait mon possible pour servir la cause du peuple de toutes les origines et de toutes les religions. J'ai toujours été réélu, excepté en 1878 ; c'est la preuve que je ne me suis pas trompé. Soyez sûr que, dans l'avenir, je ferai comme par le passé et que je continuerai de travailler pour mes compatriotes de toutes les origines. Il est bon pour nous de maintenir nos institutions, notre langue et nos lois, mais nous devons montrer envers les autres races la libéralite dont nous desirons jouir nous-mêmes et respecter leurs sentiments. L'ensemble de toutes ces races c'est la nation qui doit vivre heureuse et unie sous le drapeau britannique. Ne permettons jamais qu'on mette la main sur cette arche sainte de la nationalité canadienne. Conservons là pour nous et pour nos enfants.

Sir Hector adresse ensuite la parole en anglais en réponse à l'adresse du Junior Conservative Club, appuyant sur l'importance de la bonne harmonie entre les diverses nationalités, et faisant allusion à l'œuvre néfaste de ceux qui cherchent à fermenter la discorde en suscitant des plaintes sur la maniere dont est traitée la minorité en cette province. S'il y a des griefs, dit-il, on peut les redresser, sans aigreur et sans trouble.

L'honorable M. Chapleau prend alors la parole, salue par de vives acclamations.

Discours de M. Chapleau

M. le président et Messieurs,

Je suis heureux de me trouver ici ce soir avec mon collègue, sir Hector Langevin, et d'assister à cette belle démonstration offerte par les clubs conservateurs de Montréal à un des vétérans de la politique conservatrice.

Sir Hector, vous avez dit combien vous éprouviez de plaisir à vous trouver au milieu de nous, et je puis vous répondre que nous vous rendons ce sentiment et que c'est pour nous une cause de satisfaction de vous offrir ce soir une preuve de nos sympathies. En venant ici, vous avez prouvé que vous comptez sur notre association et que vous voulez travailler avec elle, de même que nous, nous voulons travailler avec vous, au succes de la grande cause conservatrice, qui est la cause nationale. Soyez sûr que nous ne vous ferons pas défaut, que nous combattrons à vos côtés, vous suivant dans les revers, comme dans le triomphe. Vous avez gagné, vous avez merité la position que vous occupez, et c'est le devoir du parti conservateur tout entier de vous soutenir dans les rudes labeurs que vous accomplissez.

Notre association a été créée à un moment de crise, dans un temps ou le parti conservateur était en danger. Composée de la jeunesse du district de Montreal, sous la direction de ceux d'entre nous dont les cheveux ont blanchi au service du parti et du pays, elle s'est affirmée dès ses commencements comme un puissant facteur vers l'unité de nos forces. Elle s'est toujours efforcée de rallier les troçons épars, de resserrer les rangs, de travailler à cette grande œuvre du ralliement qui nous a sauves aux dernieres elections et qui seule peut nous maintenir avec cette puissance qui a si souvent forcé la victoire à suivre nos drapeaux. Elle a su chasser les nuages qui, il y a à peine quelques mois, obscussissaient notre ciel, et grâce à notre unite d'action, le soleil a pu briller de nouveau pour nous.

Cette unité d'action qui a fait notre force aux heures de combat, doit se continuer en temps de paix. On a cherché à semer le doute sur son existence entre les ministres français du cabinet fédéral, et elle avait besoin d'être affirmee. La presence de sir Hector, ici, ce soir, aura pour effet de faire disparaître ces doutes.

Sir Hector, la manifestation que vous recevez est faite à l'occasion du retablissement de votre sante. Mais elle aurait eu lieu sans cela. Une affirmation aussi solennelle avait besoin d'être faite, et elle aura eu un excellent effet.

Vous avez fait allusion aux luttes d'autrefois, aux hommes de la derniere génération. Il est bon que l'on rappelle le souvenir de ceux qui nous ont précédés dans la carriere, pour que la jeune génération s'inspire des grands sentiments de patriotisme de nos peres en politique. Il est bon de rappeler leurs triomphes et leurs défaites, pour faire voir comme les succes se paient cher parfois. Et en se rappelant les grands triomphes, tout ce sentier de gloire parcouru par notre valeureux chef sir John, disons-nous qu'il a eu des heures dans sa vie ou, seul vaincu parmi les vainqueurs, il a pu se guerir en reposant comme Villars sur un lit fait de drapeaux pris à l'ennemi.

Son collègue, sir Hector l'a suivi depuis longtemps. Il a droit à notre appui, comme il mérite notre cordiale affection. Cette salle est assez grande pour une association qui commence, mais elle est trop petite pour les sympathies qu'elle doit contenir à l'adresse de votre invite, messieurs.

Maintenant je désire dire quelques mots sur la politique provinciale. Il serait plus facile de dire ce que les libéraux n'ont pas fait, que d'énumerer ce qu'ils peuvent mettre à leur crédit.

Depuis douze mois, les admirateurs de M. Mercier voulaient le faire accepter comme grand homme, mais la tâche était tres difficile. Il fallait avoir de l'etoffe pour cela, et on n'avait que de la corde de pendu. Ou étaient ses titres ? Il n'avait aucune politique arrêtée pour les chemins de fer ; il se bornait à suivre la politique de ses prédécesseurs ; l'éducation, il la laissait dans le *statu quo*. Oubliant ses projets de réforme du passé pour restaurer la position financière, il se contentait de recueillir les benefices de la politique des conservateurs. Quant à ce qui regarde la réforme des asiles, il n'osait en assumer la responsabilite, il donnait à une Commission Royale le pouvoir de faire ce qu'un des ministres aurait pu accomplir dans une causerie d'une demi-heure avec les fermiers de nos asiles. Il n'y avait donc rien pour justifier les prétentions des amis de M. Mercier. Mais, disaient-ils, attendons la Conférence interprovinciale, il en sortira un piédestal sur lequel nous pourrons placer sa statue.

La Conférence est venue et le désappointement l'a suivie. De tous ces travaux, il ne restera que le souvenir de cette soirée *gargantuesque*, selon le mot de l'*Electeur*, qui a éclipsé toutes les fêtes données par lord Dufferin. Un des quinze cents invités de M. Mercier présents à la fête, un peu émeché, appelait la conférence la *Cirque-Conférence* et trouvait que c'était plus beau que le Cirque Barnum. Peut-être n'en restera-t-il que ce mot d'un libéral en goguette. Que demandent en somme les fameuses résolutions, dépouillées de toute considérations oiseuses. Elles réclament :

1o Une augmentation du subside fédéral ;

2o Le déplacement du droit de veto d'Ottawa à Londres, où une reforme qui consisterait à nous faire perdre un droit que nous avons mis cinquante ans à conquérir ;

3o L'Union Commerciale, ce qui n'est pas une grosse trouvaille, M. Wiman l'ayant mise au jour il y a plus de six mois. Sans mise en scène aussi onereuse ; sans ces fêtes somptueuses éloignées de tout cachet démocratique ; sans soirées placées sous l'invocation d'une multitude de petits cupidons, les conservateurs ont obtenu bien davantage et pour la province de Québec en particulier. En 1872, sur la proposition de M. Chauveau, alors premier ministre de la province de Québec, le gouvernement fédéral acceptait le surplus de la dette de l'ancienne province du Canada, c'est-à-dire qu'il débarrassait Québec et Ontario d'une dette de cinq à six millions qui, si elle était restée à notre charge, nous aurait empêchés de poursuivre nos entreprises de chemins de fer. Chose remarquable, cette proposition, si favorable à la province de Québec, fût combattue par un grand nombre de libéraux. Nous en parlons ici pour ne pas mentionner les arrangements faits avec les provinces de Manitoba et de la Nouvelle-Ecosse, lorsque ces provinces eurent démontré au gouvernement que leur position financiere laissait à désirer et qu'elles avaient droit au secours du gouvernement fédéral. Il n'y a pas assez longtemps que le dernier arrangement intervenu entre le gouvernement et les provinces a été passé pour que nous ayons besoin d'en parler longuement. Mais tout le monde doit se rappeler qu'il y a deux ans le gouvernement fédéral, à la demande des ministres de la province de Quebec, augmentait dans une large mesure les subsides des provinces.

Par la troisième section de l'Acte de 1884 Québec et Ontario reçoivent conjointement $260,875, soit un capital de $5,397,503 ; et les autres provinces dans la même proportion ;

Mais recherchant ce qui nous regarde plus particulièrement, puisque M. Mercier a eu pour motif, en convoquant la Conférence interprovinciale d'abord d'améliorer le sort de notre province, voyons ce qui a été fait pour nous seulement depuis l'année 1882. En additionnant les différents subsides accordés à nos chemins de fer, nous trouvons que le gouvernement nous a donné au delà de $10,000,000, ce qui représente deux millions par année, bien au-delà de ce que nous pourrions attendre de tout arrangement qui interviendrait si les résolutions de M. Mercier étaient prises en considération par le gouvernement fédéral. Nous ne nous étonnons pas que des hommes d'affaires comme M. Mowat, plus pratiques que M. Mercier, aient accepté son projet et l'aient signé à deux mains. Ce sont les mêmes hommes qui ont décl ré l'hiver dernier que la province de Québec recevait plus que sa part du gouvernement fédéral et qui savaient que tout remaniement qui serait le resultat d'une demande collective de la part des provinces ne pourrait pas nous donner l'équivalent de ce que l'état de choses actuel nous ferait perdre. Il y a une chose qui doit frapper tout le monde ; pourquoi les libéraux n'ont-ils pas produit ces demandes de réforme à la constitution lorsque leurs amis étaient au pouvoir à Ottawa et qu'ils y étaient eux-mêmes à Quebec ?

L'entente aurait été facile entre gens de même foi, de même convictions politiques et ayant les mêmes intérêts de parti. M. Mackenzie est resté cinq ans au pouvoir avec MM. Laflamme, Dorion, Fournier, Cauchon, Letellier, Laurier, Geoffrion ; et jamais ces grands patriotes n'ont alors songé à demander ni des amendements à la constitution, ni des augmentations de subsides aux provinces. Cependant, on ne peut pas dire que le besoin d'une augmentation de subside ne se faisait pas sentir. M. Joly, M. Mercier et M. Langelier ne voyant que le vide dans le trésor provincial, c'était le moment de demander des augmentations de subsides. Non-seulement, il n'y a pas eu d'augmentation de subside alors, mais les moindres faveurs demandées au nom de la province de Québec furent refusées.

On se rappelle que la compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa vint supplier M. Mackenzie de considerer cette ligne comme l'aboutissant du Pacifique et de la subventionner comme il subventionnait cette partie de la ligne interprovinciale qui traversait le nord d'Ontario. M. Mackenzie n'en fit rien, et il refusa tout aide pécuniaire à nos entreprises de chemins de fer, même lorsqu'il était demandé par les libéraux de notre province. Mais alors il ne fallait pas embarrasser les frères et amis. Ils étaient au pouvoir : tout était bien ou paraissait l'être. "*Lorsque Auguste buvait, il pensait que la Pologne était ivre.*"

Le moment est mal choisi pour M. Mercier de demander de l'aide au gouvernement fédéral. La situation financiere de la province est excellente, au moins c'est ce qu'il dit, et ce qui paraît le justifier, c'est l'emprunt conclu dans les excellentes conditions que l'on sait. M. Mercier n'oublie qu'une chose, c'est de dire qu'il n'est pour rien dans cette condition florissante du trésor provincial ; il n'a fait que recueillir le travail de ses prédécesseurs. Seulement, il a l'air de croire que c'est sur le brillant de ses beaux yeux que les banquiers de New-York ont prêté $3,500,000 à 4½ 0[0 à 98.

Quant à la question du désaveu, nous ne pouvions pas concevoir que la conférence aurait commis l'immense erreur de suggérer de placer le droit de veto à Londres et de l'enlever à Ottawa. Quelles ressources aurions-nous si le veto était exercé à Londres ? Supposons que ce veto s'exerce une fois de façon à constituer une injustice envers la province de Québec, ou serait le remède ? Nous serions sans appel, nous serions dans la position où nous étions avant l'établissement du gouvernement responsable. Il suffirait des menées de quelques intrigants pour contrôler de Londres toute notre législation. Déjà, nous avons vu un citoyen de Montréal dire qu'il verrait avec plaisir le droit de désaveu transporté à Londres, parce que ce serait une garantie pour la minorité protestante de la province de Québec. Comme si cette minorité avait besoin de garantie ; comme si elle n'avait pas toujours été choyée et traitée avec tous les égards et comme si le pouvoir fédéral, ou l'élement protestant figure d'une façon prépondérante, ne constituait pas une garantie pour cette minorité.

On a beaucoup abusé de cette question de désaveu, d'empiètement du pouvoir fédéral sur le pouvoir provincial. Si le pouvoir s'exerce d'une façon dangereuse pour nos institutions, n'avons-nous pas le remède entre nos mains. A l'heure qu'il est, supposons que le gouvernement fédéral édicte une mesure désagréable aux provinces, de suite l'indignation surgit par tout, les elections arrivent, les électeurs élisent des députés qui recevront le mandat de punir le gouvernement qui aurait abusé de son autorité. On dirait vraiment à entendre nos adversaires que ce ne sont pas les mêmes électeurs qui élisent les députés au parlement fédéral et au parlement provincial. Puisque les gouvernements sont responsables au peuple absolument de la même façon et contrôlables par la même autorité, n'est-il pas evident que nous possédons là les meilleures garanties que le droit de désaveu s'exercera avec prudence, avec moderation et dans la crainte de froisser l'opinion si il y avait abus de pouvoir.

Il y a dans tout ceci, un côté bien original et bien plaisant à étudier : c'est que nos adversaires qui ont une si grande peur du droit de veto et qui sont si partisans de l'autonomie provinciale sont pour la plupart annexionistes. Or, si leur rêve se réalisait, si l'union commerciale s'effectuait pour nous conduire à l'union politique avec les Etats-Unis que deviendrait l'autonomie provinciale ?

Ne savent-ils pas que la grande guerre de 61 à 65, qui a coûte la vie à des milliers d'hommes, a été entreprise pour renverser les droits des Etats (state rights) qui, depuis cette époque, se trouvent réduits au minimum ? Ne savent-ils pas que cette guerre a centralisé le pouvoir à Washington de façon à nullifier l'influence d'un gouvernement d'Etat ? Mais ils ne savent rien ou ne veulent rien savoir ; ils ne visent qu'une seule chose : monter au pouvoir par n'importe quel moyen, fussent-ils les plus illégitimes. C'est ainsi qu'ils espèrent renverser le gouvernement d'Ottawa avec l'Union Commerciale, tout en étant bien certain que ce projet est irréalisable, puisque les Etats-Unis n'en veulent point, que l'Angleterre y est fatalement opposée et qu'au fond, il a très peu de partisans dans le pays. Mais qu'importe, arrivons au pouvoir d'abord, si l'Union Commerciale n'est pas réalisable nous dirons au peuple : nous en sommes bien fâchés, mais il n'y a rien à y faire.

Avant l'arrivée de M. Mercier au pouvoir à Quebec, on devait venger Riel, venger sa mémoire, continuer la lutte ; et le lendemain du jour où M. Mercier a été assermenté il est resté muet comme une carpe sur cette question ; il n'en a pas souflé un mot dans la législature. Paix aux cendres de Riel et réjouissons nous dans le pouvoir.

Maintenant, je termine en remerciant sir Hector d'être venu nous voir. L'Association de Montréal est un des regiments de la grande armée conservatrice, et elle sera toujours avec ses chefs. Que mon honorable collègue soit assuré des sympathies qu'il y possède. Il est prêt à nous aider et nous sommes unis pour le lui rendre.

M. J. J. Curran, M. P., fait ensuite, en anglais, quelques remarques éloquentes, qu'il termine en lisant une lettre de M. Edward Murphy, exprimant son regret de ne pouvoir se rendre à l'assemblée de ce soir.

L'assemblée se dispersa après des acclamations en l'honneur de sir Hector Langevin, de l'honorable M. Chapleau et du président de l'Association conservatrice de Montreal.

Contestation de Laprairie

L'enquête dans la cause en invalidation de l'élection de M. Odilon Goyette, député de Laprairie à la législature locale, s'est ouverte, hier, par l'interrogatoire de M. Goyette.

M. Bisaillon représente la demande en invalidation et M. Prefontaine la défense.

M. Goyette étant assermenté dit :

Je suis le défendeur en cette cause.

J'ai été choisi comme candidat pour représenter le comté de Laprairie à la législature de Quebec, par une députation de délegues des cinq paroisses du comte. Je ne me rappelle pas les noms des délegues. Il y avait Edmond Brossard de Laprairie, Victor Barbeau y était, je pense. Je ne me rappelle pas les noms des autres. Ça se peut que le Dr Longtin y fût. Je crois que Henri Brossard y était. J'ignore si John Forester y était. Je ne crois pas que J. B. Barbeau de la cote Sainte-Catherine y fût. Cette convention se tint dans la salle publique de Saint-Constant. Louis Racine y était je crois. Je crois qu'il y avait cinq ou six délegués représentant la paroisse de Laprairie. Cinq personnes représentaient la paroisse de Saint-Constant : M. Octave Charon, moi, MM. Hormidas Lanctôt, je crois, Marotte et Dupuis, de la Petite Côte. Cinq délegues représentaient Saint-Philippe. L'un d'eux était M. Pierre Provost ; je ne me rappelle pas les autres. Il y avait cinq delegues de Saint Jacques, dont l'un M. Severe Gourdeau, je ne me rappelle pas les autres. M. Antoine Filion, fils, y était, je crois. De Saint-Isidore, il y avait le Dr Richer et M. Damase Brosseau, je ne me rappelle pas les autres.

A cette convention j'ai été choisi comme candidat. J'ai hesité, puis j'ai accepté, là.

Q.—Aviez-vous été approché par quelqu'un avant la convention au sujet de votre candidature probable ?

R.—Oui, une personne de Montréal, M. Robidoux, avocat, m'a dit que je serais choisi comme candidat. J'ai dit que je n'accepterais pas.

Q.—Pourquoi ?

R.—Parce que je ne voulais pas. M. Robidoux ne m'a pas demandé pourquoi. C'était le jour que le jugement a été rendu dans ma cause en cour de police. Entre moi et M. Robidoux il n'a pas été question des dépenses d'élections. Je ne me rappelle pas avoir dit que je ne consentirais à me porter candidat que si mes dépenses étaient payées.

J'ai dit aux délégués que je n'étais pas assez riche pour faire les dépenses d'une election. Ils m'ont dit que ça ne coûtait rien pour faire une élection. Je m'en suis aperçu car je n'ai pas payé un sou. Je ne me rappelle pas qui m'a dit cela. Je suis prêt à en recommencer une autre pour le même prix.

Je jure que je n'ai pas eu d'aucune personne un seul sou pour mon election. Mon agent était M. Victor Trudel, beau-frere du Dr Longtin.

Q.—Où votre agent a-t-il pris de l'argent ?

R.—Il m'a dit qu'il n'a pas dépensé un seul sou. J'ai donné à mes avocats MM. Prefontaine et Lafontaine, l'etat de mes dépenses. J'ai dit à mon agent de faire son etat de dépenses et de le soumettre à mon avocat ou à l'officier rapporteur. Mes dépenses personnelles se montaient à une quarantaine de piastres de mon propre argent, et j'en ai encore de l'argent.

Il est probable que j'avais un comité à Laprairie. Il y en avait un : ce n'est pas moi qui l'avais formé. Je suis allé une fois là et j'ai parlé. Je ne me rappelle pas qui a parlé avec moi dans cette circonstance. M. Auvoit était là. Je ne me rappelle pas que M. Poirier, avocat, ait parlé en ma faveur. A Saint-Jacques, M. Mercier a parlé.

Je n'ai jamais accompagné M. Mercier dans le comte. Charles Langelier et R. Prefontaine ont parlé pour moi. Je sais que M. Prefontaine a travaillé dans mon élection, ainsi que M. Beausoleil, qui a été plusieurs jours à Saint-Constant, Charles Champagne, avocat, a aussi travaillé pour moi. J. B. Rouillard aussi. Je me rappelle avoir vu aussi dans le comte P. E. Tremblay, avocat. Je ne me rappelle pas qu'il ait parlé à Saint-Isidore. Je n'ai pas vu M. McShane dans le comté, pendant l'élection, je crois. Un M. Lamarche, avocat, est venu travailler pour moi, ce n'est pas moi qui l'ai demandé. Le notaire Robert travaillait pour moi.

Dans Saint-Jacques, les personnes qui s'occupaient le plus de mon élection étaient MM. Severe Bourdeau, M. J. Gagnon, Amable Coupal, Moise Robert, M. Bazinet, MPP. C'était sur leur travail que je comptais pour mon succès dans l'élection.

Je ne sais pas qui me représentait aux polls de Saint-Jacques.

Quand je suis allé tenir une assemblée à Saint-Jacques, MM. Mercier, Bazinet et Charles Langelier m'accompagnaient. J'ai oublié les autres. Je me suis rencontré à Saint-Philippe avec l'honorable G. Duhamel. Il n'a pas été question entre nous de l'organisation. Mes amis de Saint-Philippe m'ont dit qu'ils s'occuperaient de l'organisation. Parmi ces amis, je compte les delegués. Je ne me rappelle pas les autres. Dosithée Robert était mon ami.

A Saint-Constant, je n'ai payé de traite à aucun électeur.

Q—Vous jurez que vous n'avez pas fait prendre de boisson à aucun électeur ?

R—Je n'ai pas payé de traite.

Q—Ce n'est pas une réponse.

R—Je n'en ai pas payé ; ils n'ont pas dû en prendre.

Q—Je vous deman le si vous en avez fait prendre ?

R—Je vous dis que non.

Je ne me rappelle pas avoir parlé à M. Pierre Provost de l'organisation à Saint-Philippe. Nous avons pris un coup ensemble, mais ce n'est pas moi qui ai payé.

Mon compte pour la pension chez Alexandre Bonneau se montait à cinq ou six piastres. Je crois que j'ai couché là une fois. Je ne me rappelle pas si j'y suis arrivé le soir ou dans le jour. Je n'ai pas produit de compte entre les mains de mon agent. J'ai cru que ce n'était pas necessaire. C'est le seul compte que j'ai fait. Tout le reste, je l'ai payé comptant. Le soir de l'assemblée à Saint-Philippe, je ne me rappelle pas avec qui je suis retourné chez moi.

M. Vital Legendre est venu chez moi une fois durant l'élection. Il a parlé de boire un verre, mais je lui ai dit qu'on ne buvait pas chez moi. J'ai toujours cru qu'il était contre moi, et je n'ai jamais essayé de le faire voter pour moi.

Le Dr Savard, de Saint-Philippe, était mon ami. J'ignore s'il a travaillé pour moi.

MM. Pilon, Rochileau, Robidoux et Cardin sont venus travailler pour moi dans le comté.

L'organisation, dans la paroisse de Saint-Constant, était entre les mains des amis ; le Dr Fortier s'en occupait. Il y avait un comité qui se tenait chez M. J. O. Longtin. J'y suis allé quatre ou cinq fois. La première fois j'y ai vu M. Beausoleil ; il écrivait. Il m'a dit de m'en aller, que je n'avais pas d'affaire là. Il y avait des chambres en haut. M. Beausoleil voulait en louer une pour y travailler, dit-il.

Le jour de l'assemblée, à Saint-Constant, je suis allé, avec M. Mercier, chez Napoléon Cusson. Je ne me rappelle pas s'il y avait de la boisson.

Je suis allé plusieurs fois à Saint-Isidore pendant l'élection, chez le Dr Richer, chez le Dr Prevost, chez Toussain Perras, de Labranche, chez M. Lefebvre, et chez d'autres que je ne me rappelle.

Je ne me rappelle pas avoir été dans l'Epinettière.

Q.—Jurez vous que vous n'êtes pas allé de porte en porte dans l'Epinettière ?

R—Non, je n'y suis pas allé du tout. Je n'ai pas parlé à M. Doyon de l'organisation à Saint-Isidore, ni d'une remise de $1,500 qu'il devait obtenir en rapport avec la station de Saint-Isidore.

M. Napoleon Dubuc était un de ceux sur lequel je comptais pour le succes de mon élection. M. Félix Lanouet, de même, ainsi que MM. Rock Brossard, Damase Brosseau, Winceslas Doyon.

A Saint-Isidore, mes amis se réunissaient à l'hôtel.

A Laprairie, MM. Alexis Moquin, V. Barbeau, le Dr Longtin, H. Brossard, L. Racine, John Forester, Aimé Bourassa, Adolphe Sainte-Marie, Alphonse Sainte-Marie, Côme Cherrier, J. B. Barbeau, A. Barbeau, Michel Campeau, le Dr Brossard, etc., étaient des amis sur le travail desquels je comptais pour le succès de mon élection.

Q—Avez-vous réglé des amendes pour M. Napoléon Cusson de Saint-Constant ?

R—Je ne réponds pas à cette question.

Q—Vous ne répondez pas ?

R—Non.

Q—Pourquoi ne répondez-vous pas ?

R—J'ai mes raisons pour ne pas répondre. J'irai en prison avant de répondre.

Q—Par M. Préfontaine. Est-ce que cela a rapport à l'élection ?

R—Je jure que cela n'a pas rapport à l'élection.

La cour a ordonné à M. Goyette de répondre.

M. Goyette.—J'ai endossé un billet de $139 à M. Napoléon Cusson à la banque de Saint-Rémi pour lui permettre de régler ses amendes. Ces amendes étaient pour avoir vendu de la boisson sans licence lors de la dernière élection.

Q—Avez vous laissé entendre à M. Cusson que vous travailleriez à lui obtenir sa licence.

R—J'ai toujours été favorable à l'octroi d'une licence à Saint Constant.

AU TEMISKAMING

PAR

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

LOTERIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le septième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, 21 Déc. 1887

A DEUX HEURES P. M.

VALEUR des LOTS:

$60,000

PREMIERE SERIE

Valeur des lots - - - - - - - *$50,000*
Gros lot, un immeuble de - - - *$5,000*

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble	$5,000	$5,000
1	Immeuble	2,000	2,000
10	Terrains à Montréal	300	3,000
15	Ameublements	200	3,000
20	do	100	2,000
100	Montres d'or	50	5,000
1000	Montres d'argent	20	20,000
1000	do	10	10,000
2,147	Lots valant		$50,000

$1.00 LE BILLET

DEUXIEME SERIE

Valeur des lots - - - - - - - *$10,000*
Gros lot, un immeuble de - - - *$1,000*

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble	$1,000	$1,000
2	Immeubles	500	1,000
4	Coins a batir	250	1,000
50	Chaines d'or	40	2,000
1000	Services de toilette	5	5,000
1,057	Lots valant		$10,000

25 Cts LE BILLET

LE SECRETAIRE

S. E. LEFEBVRE,

Bureaux: No 19, Rue Saint Jacques

MONTREAL, CANADA.

Vapeurs de la Malle Royale

DOMINION

Service de Liverpool

DATES DES DÉPARTS

	De Portland	D'Halifax
*Vancouver	Jeudi, 24 Nov.	Samedi, 26 Nov.
*Sarnia	Jeudi, 8 Déc.	Samedi, 10 Déc.
*Oregon	Jeudi, 22 Déc.	Samedi, 24 Déc.

PRIX DU PASSAGE DE PORTLAND OU D'HALIFAX A LIVERPOOL

Cabine ..... $50, $65 et $75
Seconde cabine $30
Entrepont ..... Au plus bas prix.

Le *Vancouver* est éclairé à la lumière électrique.

Pour billets de passage ou le transport des marchandises, s'adresser à Londres à Meilwraith, McEachran & Co, 5 Fenwhich St., a Liverpool, à MM. Flinn, Main et Montgomery, 24 James Street ; à Québec, à M. W. M. Macpherson ; a tous les bureaux du Grand Tronc, ou à

W. D. O'BRIEN, 143 rue Saint Jacques.
DAVID TORRANCE et Cie,
190-a Exchange Court, Montréal

FRANCE - - CANADA

LIGNE BOSSIERE

Sous contrat avec le Gouvernement du Canada

LES NAVIRES PARTIRONT DU

HAVRE POUR MONTREAL

Tous les 20 jours.

Les vapeurs de la ligne susdite partiront aux dates suivantes :

Le SS. COMTE D'EU de Montréal pour le Hâvre, le 13 Août.

Le SS. PANAMA, de Montréal pour le Hâvre, le 3 Septembre.

LIBERIA partira de Montréal pour le Hâvre le 22 Septembre.

Le HENRI IV partira de Montréal pour le Hâvre le 8 Octobre.

Des connaissements directs sont obtenus au